



AESH EN GRÈVE LE 16 DÉCEMBRE 2025 !

POUR NOS SALAIRES ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, POUR UN VÉRITABLE STATUT : SEULE LA LUTTE PAIERA !

La CNT-SO soutient l'appel à la grève initié par les autres organisations syndicales pour le **mardi 16 décembre**. Arrachons, par la lutte un statut, une augmentation des salaires, de meilleures conditions de travail et le respect des élèves et de leurs familles !

LE MÉPRIS DES PERSONNELS ET DES ÉLÈVES ÇA SUFFIT !

De trop nombreux·euses collègues interviennent sur plusieurs établissements, multiplient les accompagnements. Nous devrions avant tout nous inscrire dans le temps long et sur des lieux bien définis, les établissements scolaires. **Accompagner les élèves les plus fragiles c'est un vrai métier et cela nécessite des moyens** : nous voulons le retour de l'accompagnement individuel.

Temps partiels subis, salaires de misère, burn-out... Il est temps de **dire stop au mépris et à la précarité** qui touchent les AESH. Frappé·es comme l'ensemble des travailleur·euses par l'inflation, nos salaires ne nous permettent pas de vivre dignement.

Alors que près de 50 000 élèves en situation de handicap n'avaient pas d'accompagnant à la rentrée 2025 (35% de plus par rapport à 2024), l'austérité impose sa loi et les recrutements sont à l'arrêt. L'inclusion à l'école est une priorité affichée par le ministère : au vu du mépris lancé aux élèves, à leurs familles et aux personnels, nous avons du mal à le croire.

SEULE LA LUTTE PAIE !

Après les mobilisations (notamment par la grève) de ces dernières années, la CDIisation des AESH qui cumulent trois ans d'ancienneté a été obtenue. Ne nous arrêtons pas là ! **Il faut continuer le combat pour obtenir un véritable statut de la fonction publique, des salaires dignes et des conditions de travail décentes** ! La CNT-SO appelle l'ensemble des personnels à être solidaires et à participer à la grève. Organisons-nous, (ré)activons les caisses de grève !

AVEC LA CNT-SO, ENSEMBLE, NOUS REVENDIQUONS POUR LES AESH :

- Un véritable statut de la fonction publique. La titularisation sans condition d'ancienneté, ni de nationalité de tous·tes les AESH.
- Une augmentation des salaires. La garantie de l'accès aux mêmes primes que les autres personnels (rétroactivité de la prime REP/REP+ depuis 2015).
- Des créations de postes à hauteur des besoins pour répondre aux enjeux d'une politique pour une école vraiment inclusive. La création de postes de remplaçant·es.
- La garantie d'un temps plein si désiré. Un temps plein équivalent à 24 h d'accompagnement.
- L'abandon des PIAL/PAS et du principe de mutualisation.
- Des formations qualifiantes : en initiale, et, par la suite, en continue sur le temps de travail.